

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-921/SG/FP portant mise a la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales un :adjudant des troupes

n° 71-921/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
29 juin 1971

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1971

Date du numéro
10 juillet 1971

TEXTE INTÉGRAL

M. Louis Roumejon, adjudant des Troupes de Marine en position cadres hors budget des Armées, est, pour compter du 6 juin 1971, date de son arrivée au Territoire, mis à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales, pour servir au Centre de prévention de la Tuberculose, en remplacement numérique de l'adiudant-chef Caubet rapatriable